

Start date: 18/12/06

Web Publisher Category: Réfugiés

Text in red are comments for translators – please do not translate these, but leave (in English) in the translated document so the web team can easily identify parts of the document when creating the web page.

NB: Remove ALL the text in red when entering the documents into AIDOC (including this note)

[Title]

Living in the Shadows: the human rights of migrants (Vivre dans l'ombre. Les droits des migrants)

[Extract]

« Les travailleurs immigrés sont aussi des êtres humains. Pourquoi ne me paient-ils pas pour mon travail ? »

Nous lançons cette année, à l'occasion de la Journée internationale des migrants, notre premier document public exhaustif sur les droits des migrants..

[Text]

« Les travailleurs immigrés sont aussi des êtres humains. Pourquoi ne me paient-ils pas pour mon travail ? Je ne peux pas retourner chez moi parce que je n'ai pas d'argent. J'ai décidé de me tuer car il n'y a pas d'autre solution. »

Cette note a été laissée par Jeong Yu-hong, une travailleuse immigrée chinoise de trente-quatre ans qui vivait en Corée du Sud.

Nous lançons cette année, à l'occasion de la Journée internationale des migrants, notre premier document public exhaustif sur les droits des migrants.

La promesse d'un niveau de vie meilleur pour leurs familles pousse vers l'immigration clandestine beaucoup de gens qui n'ont pas les moyens de partir en toute légalité. Chaque année, des milliers de personnes meurent en essayant d'aller dans un pays étranger.

Parmi les migrants qui y parviennent, nombreux sont ceux qui subissent de nouveaux abus ; ils risquent notamment d'être exploités par des trafiquants, des employeurs peu scrupuleux ou des représentants des autorités. Ceux qui n'ont aucun statut officiel et ne sont pas protégés par la loi se voient souvent refuser le droit à l'éducation, aux soins de santé et au logement, et sont condamnés à vivre et à travailler dans des conditions révoltantes et dégradantes.

Près de 50 p. cent des travailleurs migrants sont des femmes, et elles sont tout particulièrement exposées au risque d'être exploitées, et notamment de subir des violences sexuelles. Pour les enfants, la situation est particulièrement pénible car ils risquent l'exploitation du fait de leur jeune âge, de leur immaturité et, parfois, de l'absence de leurs parents.

Les médias, et certaines personnalités politiques, décrivent souvent les migrants comme des délinquants qui représenteraient en outre un poids économique pour la société, une menace pour la sécurité et même un danger pour la santé publique. Or, il s'avère que de nombreux pays sont actuellement tributaires des migrants, qui sont disposés à travailler dans des conditions dégradantes et dangereuses, pour de faibles salaires.

C'est actuellement cette main-d'œuvre non reconnue, peu appréciée et sous-estimée qui fait en grande partie tourner l'économie mondiale. Un travailleur migrant est de plus en plus souvent considéré comme un produit de base ou une unité de travail, un « *fournisseur de service temporaire* » que l'on peut faire circuler à volonté d'un pays à l'autre. Cette attitude est la preuve d'un manque de reconnaissance des droits humains des travailleurs migrants.

Les migrants ont des droits, qui sont des droits fondamentaux ; les gouvernements, les collectivités, les employeurs, le grand public, tous doivent redoubler d'efforts pour affirmer ces droits et les protéger.

Le nouveau document d'Amnesty International sur les droits humains des populations migrantes présente une vue générale de la question ainsi que les orientations et pratiques que les gouvernements devraient adopter pour protéger les droits fondamentaux des migrants dans le monde entier, à toutes les phases du cycle migratoire.

Il décrit certaines des violations de leurs droits fondamentaux auxquelles sont confrontés de nombreux migrants et définit un programme de campagne pour la défense de leurs droits, notamment en invitant tous les États à ratifier et à mettre en œuvre la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. Il met aussi en avant tout ce que les travailleurs migrants apportent, que ce soit à leur pays d'accueil ou à leurs proches restés sur place.

La lutte contre les peurs et les idées fausses est un élément essentiel de la promotion des droits fondamentaux des migrants. Amnesty International a placé au cœur de son projet de campagne l'importance du respect total des droits et de la dignité de tous les migrants.

« Ces violations des droits de l'homme, dont on parle si peu mais qui n'en sont pas moins gravissimes, sont scandaleuses [...] Plutôt que de voir l'immigration comme un problème, il faut la voir comme une solution. Accuser les migrants de tous les maux qui frappent la société ne nous avancera à rien. »

Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, dans une allocution au Parlement européen, le 29 janvier 2004

[Case study]

Des employées de maison victimes d'exploitation et de viol au Koweït.

N.R., une jeune Indienne de vingt-huit ans, qui travaillait depuis trois ans au Koweït comme employée de maison, a raconté à Amnesty International que pendant toute cette période son employeur koweïtien ne l'avait jamais laissée sortir de la maison.

Puis elle a été envoyée travailler chez un proche parent de son employeur, pendant trois jours. Cet homme l'a violée, et elle est tombée enceinte. Après la

naissance de sa petite fille, elle a été détenue avec celle-ci dans le quartier de la prison pour femmes réservé aux personnes en instance d'expulsion.

Son employeur a remis son passeport et son billet d'avion à la police, qui a déclaré qu'elle ne pouvait pas quitter le pays avec son bébé sans le consentement du père de l'enfant. N.R. n'avait pas su dire à la police où habitait cet homme, car comme elle n'avait jamais pu sortir de chez son employeur elle ignorait où se situait la maison où elle avait été violée.

Détenue avec sa fille depuis décembre 2003 dans le centre de rétention, la situation de cette femme n'était toujours pas claire au moment de son entretien avec les représentants d'Amnesty International, en juillet 2004.

Agissez: Protégez les droits de tous les migrants en Corée du Sud !

Lisez l'intégralité du rapport (en anglais) *Living in the Shadows: A Primer on the Human Rights of Migrants* (Vivre dans l'ombre. Les droits des migrants). Un résumé en français est disponible à l'adresse

<http://web.amnesty.org/library/Index/FRAPOL330062006>

[\[http://web.amnesty.org/library/Index/ENGPOL330062006\]](http://web.amnesty.org/library/Index/ENGPOL330062006)

Vous pouvez vous procurer des exemplaires papier de ce document auprès de :
Contactez la structure d'Amnesty International dans votre pays.

[Image caption and copyright]



Bateau d'immigrants escorté par un garde-côte italien (Lampedusa, non loin de la Sicile) © AP



Des migrants ont laissé des vêtements dans les barbelés de fil tranchant alors qu'ils essayaient de quitter le Maroc pour pénétrer dans l'enclave espagnole de Melilla, en octobre 2005. © José Palazón/PRODEIN



Des employées de maison indonésiennes dorment sur un passage pour piétons à Hong Kong, pendant leur jour de congé. © Mark Henley/PANOS

[Image captions and copyright for South Korea Action]



Des travailleurs migrants manifestent en Corée du Sud. © AI



Urnes contenant les cendres de travailleurs migrants morts en Corée du Sud © AI



Travailleur migrant dans une usine en Corée du Sud © AI